

Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

En 2018, près de **3 100 000 femmes** vivent en Hauts-de-France, représentant un peu plus de la moitié de la population de la région (51,5 %). À la naissance, **leur espérance de vie est de 6,5 ans supérieure** à celle des hommes (83,1 ans contre 76,6 ans) mais reste inférieure de 2 ans à la moyenne nationale (85,2 ans). Elles deviennent **mères 3 ans plus tôt que les hommes, en moyenne à 30 ans** (soit un an plus jeune qu'en France). Dans plus de 4 cas sur 5, les mères sont à la tête des familles monoparentales (85 %).

Les jeunes générations de femmes obtiennent de **meilleurs résultats au baccalauréat** et **sont plus souvent diplômées du supérieur** que les hommes. Elles semblent ainsi mieux armées pour réussir sur le marché du travail. Pour autant, leur **taux d'emploi** (71 %) reste bien **en deçà de celui des hommes** (écart de 10 points dans la région) et le **taux de chômage plus élevé** (15,2 %, écart de 1,7 point).

En 2019, les femmes perçoivent en moyenne un revenu inférieur à celui de leurs homologues masculins. Les écarts sont moins marqués dans la région Hauts-de-France qu'au niveau national (-14,6 % contre -15,7 %) mais les revenus des hommes et des femmes en moyenne y sont également plus faibles. Dans les **postes de direction**, les **écarts de rémunération** entre les femmes et les hommes sont **plus marqués** que chez l'ensemble des salariés, dans la région comme au niveau national. Ainsi, le revenu d'activité des femmes dirigeantes non salariées est inférieur de 28 % chez les gérants majoritaires de sociétés et les entrepreneurs individuels et de 21 % chez les micro-entrepreneurs. Les écarts sont également marqués chez les dirigeants salariés, particulièrement chez ceux qui dirigent une SA ou une SAS** (- 31 %).

Lorsqu'elles ont un emploi, les femmes travaillent **plus souvent à temps partiel** (27 % contre 5 % pour les hommes en 2018). Elles perçoivent un **saire net horaire moins élevé** que leurs homologues masculins, respectivement 12,9 € contre 15,3 € (14,2 € contre 16,8 € en France métropolitaine) alors même qu'elles sont plus diplômées que leurs homologues masculins. Au sein de la région, la situation est plus favorable dans l'Oise où les femmes sont plus souvent en emploi (76 %) et perçoivent un salaire supérieur à la moyenne régionale (13,9 €). Cette spécificité s'explique en partie par la proximité de ce département avec l'Île-de-France. Les actifs du sud de la région sont en effet de plus en plus nombreux à traverser la frontière régionale pour y travailler. Si les professions intermédiaires sont les plus nombreuses, la part des cadres progresse nettement chez les sortants. Néanmoins, ce constat se vérifie également chez les hommes, et l'écart de salaires entre femmes et hommes est plus élevé dans l'Oise que dans les autres départements de la région.

Chez les cadres dirigeants salariés du secteur privé, les femmes ont une rémunération de 27 % moins élevée que celles des hommes. Dans la fonction publique, les femmes aux emplois de direction perçoivent également un revenu plus faible, même si les écarts sont moins marqués que dans le secteur privé. Les écarts salariaux entre les directrices et les directeurs du secteur public sont en moyenne de -12 %. Dans la fonction publique d'État, les femmes directrices gagnent 11 % de moins que les hommes, -15 % dans la fonction publique territoriale et -7 % dans la fonction publique hospitalière.

En 2019, les femmes sont **moins présentes aux fonctions de pouvoir**, que ce soit dans les entreprises du secteur privé ou dans la fonction publique. Elles représentent **38 % des dirigeants non salariés** (soit 73 810 indépendantes) contre 39 % en France de province (FP), **20 % des dirigeants salariés** (2 857 directrices) contre 21 % en FP, **22 % des cadres dirigeants salariés*** (849 femmes) contre 23 % en FP et **45 % des directeurs de la fonction publique** (270 directrices) contre 43 % en FP. Parmi les emplois de direction de la fonction publique, les femmes représentent 34 % des directeurs de la fonction publique d'État (FPE), 35 % des directeurs de la territoriale (FPT) et 53 % de l'hospitalière (FPH).

En 2021, près de **21 900 femmes** occupent une **fonction élective** dans les Hauts-de-France. Représentant 41 % des élus (contre 42 % à l'échelle de la France métropolitaine), **les femmes élues sont en moyenne 2 ans plus jeunes** que leurs homologues masculins. Dans la région comme au niveau national, plus le niveau de responsabilité augmente, moins les femmes sont représentées. Ainsi, les femmes n'occupent au sein des conseils municipaux que **18 % des postes de maires** (20 % en France métropolitaine), 31 % des postes de 1ers adjoints et 41 % de 2^{es} adjoints, alors qu'elles représentent **44 % des autres conseillers municipaux**. A l'échelle départementale, la proportion de femmes maires s'échelonne entre 14 % dans le Pas-de-Calais à 21 % dans l'Oise. Dans les Hauts-de-France, **34 % des députés** et **32 % des sénateurs sont des femmes** (respectivement 42 % et 35 % en France métropolitaine). Imposée légalement, la parité est en revanche quasiment atteinte au sein des conseils régionaux et départementaux.

* Les cadres dirigeants salariés ne sont définis que dans l'ensemble des entreprises de 250 salariés et plus. Ils incluent notamment les dirigeants salariés des entreprises de 250 salariés et plus. Pour en savoir plus, voir l'Insee Références « Femmes et Hommes, l'égalité en question », Edition 2022.

** SA : Société anonyme, SAS : Société par actions simplifiées

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

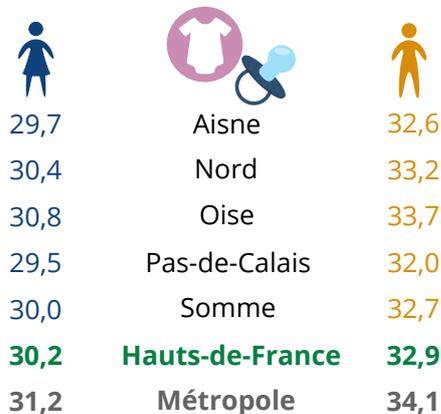
 **06 63 34 65 31**  **communication-hdf@insee.fr**



Population – santé

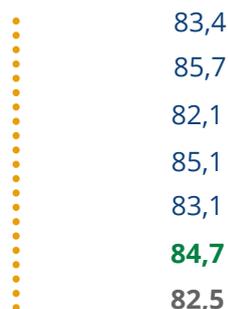
3 093 874 femmes en 2018 soit **51,5 %** de la population régionale

Âge moyen à la parentalité en 2020
(unité : ans)



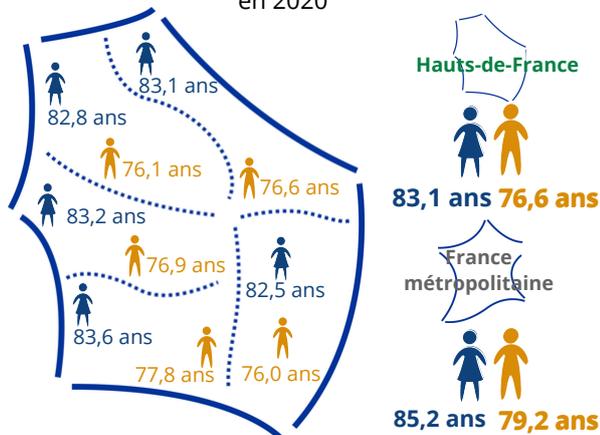
Source : Insee, état civil.

Famille monoparentale dont le parent est une femme en 2018 (%)



Source : Insee, recensement population 2018

Espérance de vie à la naissance en 2020



Source : Insee, état civil, estimations de population.



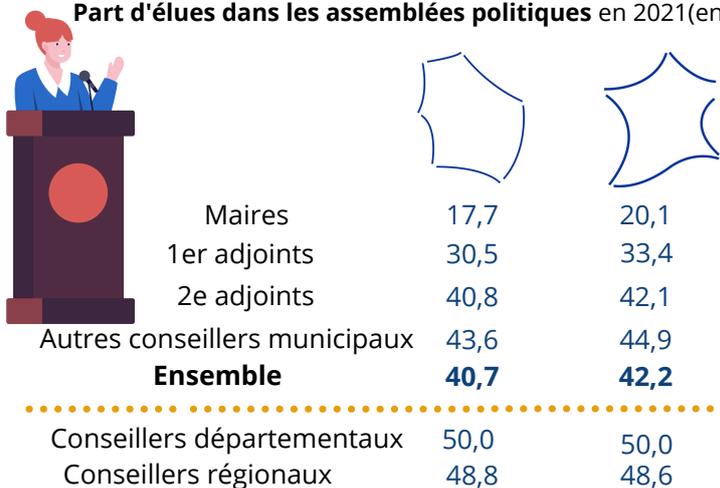
En 2018, les femmes des **Hauts-de-France** sont moins souvent mariées (**33,3 %**) que les hommes de la région (35,3 %). Elles le sont également moins que les **Françaises (34,2 %)**. La part de femmes mariées varie de 32,3 % dans le Nord à 34,8 % dans l'Oise.

Source : Insee, recensement de la population 2018.

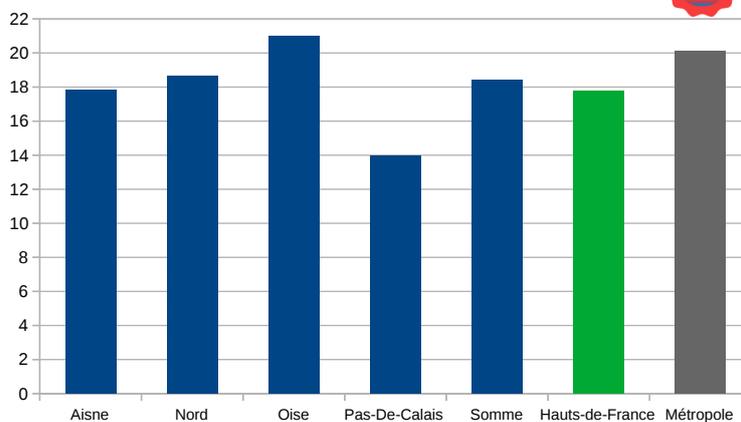


Représentation politique

Part d'élus dans les assemblées politiques en 2021(en %)



Part de femmes maires en 2021 (en %)

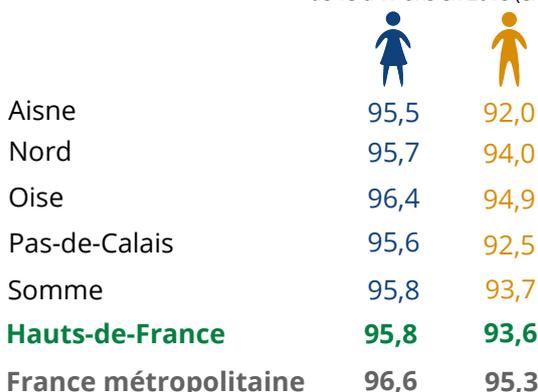


Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus, décembre 2021.



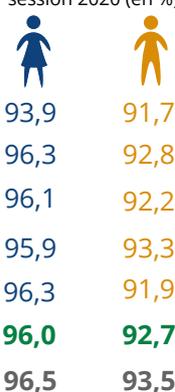
Enseignement – éducation

Taux de scolarisation de 15 à 17 ans en 2018 (en %) *

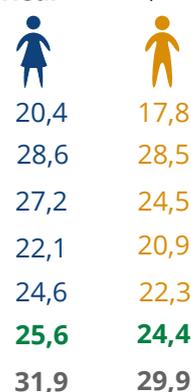


Sources : * Insee, recensement de la population 2018 ; ** Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, toutes filières confondues (générale, technologique et professionnelle).

Réussite au bac session 2020 (en %) **



Diplômés de l'enseignement supérieur en 2018 (en %) *





1 065 700 femmes en emploi en 2018, soit **47,3 %** des personnes qui se déclarent en emploi.

Taux d'emploi
de 25 à 54 ans en 2018 (en %)



Aisne	70,0	79,9
Nord	70,7	79,8
Oise	75,6	84,4
Pas-de-Calais	68,9	80,8
Somme	73,5	81,3
Hauts-de-France	71,1	80,8
France métropolitaine	76,6	83,8

Taux de chômage
de 25 à 54 ans en 2018 (en %)



Aisne	16,5	14,5
Nord	15,8	14,5
Oise	12,8	10,6
Pas-de-Calais	15,5	13,3
Somme	14,3	12,7
Hauts-de-France	15,2	13,5
France métropolitaine	12,5	10,6

Part de salariés de 25-54 ans à temps partiel
en 2018 (en %)



Aisne	26,7	5,1
Nord	27,4	5,8
Oise	19,7	4,0
Pas-de-Calais	30,3	4,9
Somme	25,4	5,7
Hauts-de-France	26,6	5,2
France métropolitaine	24,4	5,4



Rapport

Aisne	5,2
Nord	4,7
Oise	4,9
Pas-de-Calais	6,2
Somme	4,5
Hauts-de-France	5,1
France métropolitaine	4,5

Source : Insee, recensement de la population 2018.

Les créatrices d'entreprises

En 2020, **29,5 %** des créateurs d'entreprises sont des femmes dans les Hauts-de-France, contre **28,8 %** en France métropolitaine.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements 2020.



Les femmes aux postes de direction

Part des femmes parmi les dirigeants d'entreprise (en %)

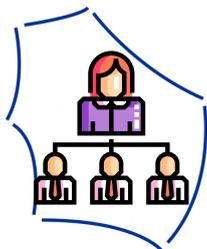
Dirigeants non-salariés

Micro-entrepreneurs	40,6
Entrepreneurs individuels	46,2
Gérants majoritaires de société	25,3

Dirigeants salariés

Dirigeants de SA ou de SAS (*)	19,7
Gérants minoritaires de SARL (*)	21,0

Cadres dirigeants salariés ()** 22,2



Part des femmes aux emplois de direction de la fonction publique (en %)

Fonction Publique d'État	34,1
Fonction Publique Territoriale	34,8
Fonction Publique Hospitalière	53,3
Ensemble des trois fonctions publiques	45,3

Source : Insee, base non-salariés 2019 et fichier tous salariés 2019.

Source : Insee, Siasp 2019; traitements Sdessi-DGAFP.

* SA : Société anonyme, SAS : Société par actions simplifiées, SARL : Société à Responsabilité Limitée

**Les cadres dirigeants salariés ne sont définis que dans l'ensemble des entreprises de 250 salariés et plus. Ils incluent notamment les dirigeants salariés des entreprises de 250 salariés et plus.

Pour en savoir plus, voir l'Insee Références « Femmes et hommes, l'égalité en question », Edition 2022



Revenus - salaires

Salaire net horaire moyen ensemble des salariés*
en 2019 (en €)



Écart (en %)

Aisne	12,2	14,2	- 14,1
Nord	13,3	15,7	- 15,3
Oise	13,9	16,7	- 16,8
Pas-de-Calais	12,1	14,2	- 14,8
Somme	12,3	14,6	- 15,8
Hauts-de-France	12,9	15,3	- 15,7
France métropolitaine	14,2	16,8	- 15,5

Écarts de revenu entre les femmes et les hommes aux fonctions de direction des entreprises et de la fonction publique (en %)



Dirigeants non-salariés

Micro-entrepreneurs	- 21,1	- 19,1
Entrepreneurs individuels	- 27,6	- 21,8
Gérants majoritaires de société	- 28,0	- 27,0

Dirigeants salariés

Dirigeants de SA ou de SAS	- 31,0	- 28,8
Gérants minoritaires de SARL	- 15,1	- 20,1
Autres	- 38,6	- 33,1

Cadres dirigeants salariés*

	- 27,1	- 22,5
--	--------	--------

Emplois de direction de la fonction publique (Ensemble)

	- 12,4	- 13,0
--	--------	--------

* Les cadres dirigeants ne sont définis que dans les entreprises de 250 salariés ou plus.

Revenus d'activité pour les dirigeants non-salariés et salaires nets pour les dirigeants salariés.

Sources : Insee, Siasp 2019, traitements Sdessi-DGAFP, base Non-salariés 2019, base Tous salariés 2019.



www.insee.fr

* Champ : secteur privé et entreprises publiques. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, DADS-DSN, fichier salariés au lieu de résidence, 2019.

Retrouvez **19 indicateurs régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes** en libre accès sur insee.fr



Mesurer pour comprendre

Hauts-de-France

insee.fr

